

## Il a dit

«Nous savons que la réduction du chômage prend du temps, c'est pas le combat d'un mois»

**Pierre Moscovici** Ministre français de l'Economie



## Le chiffre

2

C'est, en milliards, le nombre de passagers qui ont voyagé avec le TGV depuis son lancement en 1981. Il a fallu vingt-deux ans pour arriver au milliard, dix pour le second.

## Samsung

Un bénéfice net record

Samsung Electronics a dégagé un bénéfice net record correspondant à 6,1 milliards de francs au 4e trimestre 2012, en hausse de 76%, grâce aux ventes de smartphones.

## Italie

Rebond en 2014

Le produit intérieur brut (PIB) italien devrait se contracter de 1,3% cette année avant de retrouver le chemin de la croissance.

Produit intérieur brut (PIB) de l'Italie



SOURCE: ATS/INSTITUT REF

## Secret bancaire

# «Les banques helvétiques diront bientôt tout aux fiscs étrangers»

**Professeur de droit économique réputé, Peter V. Kunz déplore une erreur de Patrick Odier, le président des banquiers suisses**

**Philippe Rodrik**

Tant de remous continuent d'agiter la place financière helvétique. L'échec récent de Rubik (accord sur un impôt libérateur anonyme, perçu à la source sur les avoirs de clients domiciliés dans les Etats partenaires) en Allemagne est souvent perçu comme la fin

**«Il est bon de maintenir un banquier privé à la présidence de l'Association suisse des banquiers»**

**Peter V. Kunz** Professeur de droit économique à l'Université de Berne

non seulement du secret bancaire, mais aussi d'un soupçon de protection de la sphère privée. La FINMA (Autorité de surveillance des marchés financiers) cherche maintenant à infliger un nouveau châtiement aux banques: le virement au bénéfice des clients des rétrocessions que leur versent des fonds d'investissement.

Face à l'adversité, de plus en plus d'établissements se démarquent en outre des positions défendues par l'Association suisse des banquiers (ASB) et son président



Le professeur de droit économique de l'Université de Berne Peter V. Kunz. FRANÇOIS GRIBI

Patrick Odier. Eminent professeur de droit économique de l'Université de Berne, Peter V. Kunz déplore une erreur non sans importance du Genevois et tient à faire table rase des derniers tabous: «Nos banques passeront vite à l'échange automatique d'informations avec les fiscs étrangers. C'est-à-dire dans trois ou cinq ans. Pas plus.» Entretien.

**Selon l'étude de consultant Ernst & Young, effectuée en décembre, 72% des banques suisses se féliciteraient de l'échec de Rubik en Allemagne. Un vent de schizophrénie soufflerait-il sur notre place financière?**

Rassurez-vous, il ne s'agit pas de schizophrénie. Et leur position ne saurait surprendre. Nombre de banquiers, à commencer par le patron de Raiffeisen, Pierin Vincenz, ont indiqué en 2012 que Rubik ne leur inspirait aucune joie. La plupart des banques helvétiques n'ont en effet aucun client domicilié en Allemagne ou dans un autre pays étranger. Celles-ci auraient néanmoins dû investir des sommes considérables dans l'IT (technologies de l'information) pour la mise en œuvre du système. Un des problèmes majeurs de l'ASB réside précisément dans le haut degré d'hétérogénéité de la place financière.

**Il reste néanmoins difficile à comprendre pourquoi l'ASB a défendu de toutes ses forces, pendant deux ans, un projet soutenu par une petite minorité de ses membres.**

Rubik, à l'origine une idée personnelle du président de l'Association des banques étrangères en Suisse, Alfredo Gysi, était perçue comme bonne par un grand nombre d'établissements. Mais beaucoup d'entre eux semblent n'avoir pas pris soin d'analyser dès le début la portée de certains éléments concrets du dispositif. Et l'hétérogénéité de la place financière a encore joué un grand rôle dans cette affaire. En plus des banquiers privés, UBS et le Credit

Suisse tenaient à Rubik du fait de l'importance de leur clientèle allemande. La promotion de ce projet dépendait dès lors beaucoup du poids de ses plus ardents supporters et du profil du président de l'ASB, un banquier privé.

**A vos yeux, le Conseil fédéral et l'ASB gardent-ils aujourd'hui des chances de convaincre d'autres pays au sujet de Rubik?**

Je suis sceptique. L'Allemagne a donné un signal tellement clair qu'il me paraît désormais fort difficile d'intéresser la France ou l'Italie. Les accords ratifiés avec le Royaume-Uni et l'Autriche, puis plus tard avec la Grèce, devraient rester des exceptions en Europe. Le développement du système Rubik dépend davantage d'éventuels traités avec des pays aussi significatifs que la Russie ou la Chine.

**Mais le directeur de l'Association des banquiers privés suisses lui-même, Michel Dérobert, n'exclut déjà plus le passage à l'échange automatique d'informations sous certaines conditions.**

La place financière suisse passera à l'échange automatique d'informations avec les fiscs étrangers d'ici trois à cinq ans. D'autant plus que dans ce délai ce système se sera aussi imposé dans les standards internationaux. Et l'échange automatique d'informations constitue en termes d'économie le choix le plus pertinent pour les banques. Avant cela, une étape s'avère néanmoins nécessaire: la Suisse doit s'entendre avec chacun de ses partenaires sur la manière de solder des années, voire des décennies d'évasion fiscale. Cela passera par un impôt libérateur ou une amnistie.

Il n'y a pas d'autres solutions. Les banques ne peuvent en effet pas trahir tous les engagements pris avec leurs clients. Sinon ce serait désastreux pour un Etat de droit.

**Fin octobre, le Tribunal fédéral (TF) a estimé qu'UBS devait reverser à un client les rétrocessions octroyées par les fonds choisis comme véhicules d'investissement. La FINMA a averti les banques du pays que ce verdict avait une portée générale. Patrick Odier juge pourtant «cette mise en demeure disproportionnée».**

**Quel est votre point de vue?** Ce verdict du TF n'a rien d'étonnant. Mon-Repos en a déjà rendu de similaires sur des litiges opposant des gérants de fortune indépendants à leurs clients. Et la loi est aussi valable pour les banques. La FINMA a donc agi correctement et la critique de Patrick Odier me paraît injustifiée.

**Selon vous, Patrick Odier reste-t-il un président crédible de l'ASB?**

Je ne connais pas personnellement Patrick Odier. Je sais néanmoins qu'avec Rubik il a rempli une mission quasi impossible et personne n'aurait pu l'accomplir mieux que lui. Il forme en plus un excellent duo avec Claude-Alain Margelisch, le président du comité exécutif de l'ASB. Le premier est un excellent vendeur et le second peut se prévaloir d'une très haute expertise juridique. Il est en outre bon de maintenir un banquier privé comme Patrick Odier à la présidence de cette organisation. Un tel professionnel incarne un sens aigu de la responsabilité individuelle. Je ne regrette finalement que la position du Genevois au sujet des rétrocessions.

PUBLICITÉ

## CONCOURS

## GAGNEZ UN ENTRAÎNEMENT AVEC L'ÉQUIPE SUISSE A L'OCCASION DE LA COUPE DAVIS!

Le jeudi 31 janvier 2013 dès 18h - Palexpo, Genève

**Offre exclusive pour 2 personnes :**

- Suivez la dernière ½ heure de l'entraînement de l'équipe Suisse
- De 19h00 à 19h20 : Tapez des balles avec un ou deux joueurs de l'équipe Suisse sur le Court central
- Recevez des consignes de jeu de la part de l'entraîneur officiel et ou du capitaine Severin Luthi
- Cadeau souvenir collector de la part de l'équipe Suisse.

**PAR SMS** (Fr. 1.50/sms)  
Tapez **TDG CODE 53**  
Envoyez le message au numéro **8000**

**PAR TELEPHONE**  
(Fr. 1.50 l'appel depuis une ligne fixe)  
**0901 02 00 00**  
Code 53

**PAR INTERNET**  
Rendez-vous sur : [www.tdg.ch/concours](http://www.tdg.ch/concours)

**Délai de participation : mardi 29 janvier à 9h30**  
Conditions sous [www.tdg.ch/concours](http://www.tdg.ch/concours)

**Tribune de Genève**